



Commune de TAIRAPU-EST



N°51/2024/CTE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 26/07/2024
Date d'affichage 26/07/2024
Date de séance 01/08/2024

L'an deux mille-vingt-quatre, le-premier du mois d'aout à 16 heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de TARAUAO en séance publique sous la présidence de Monsieur JAMET Anthony, le Maire.

Etaient présents :

Nombre de conseillers		Nom – Prénom	Présent	Absent	Procuration	VOTE		ABSTENTION
						POUR	CONTRE	
En exercice	33	JAMET Anthony, Maire	X			X		
Présents	21	VIVISH Titaua, 1 ^{er} Adjoint	X			X		
Procuration	06	LENOIR Patricia, 2 ^{ème} Adjoint	X			X		
Absents	06	TERAITETIA Annabella, 3 ^{ème} Adjoint		X	Titaua VIVISH	X		
Votants	27	ZINGUERLET Jean-Marc, 4 ^{ème} Adjoint		X				
Pour	27	DUFOUR Robert, 5 ^{ème} Adjoint	X			X		
Contre	00	FANAURA Saindy, 6 ^{ème} Adjoint	X			X		
Abstention	00	PERRY Tarona, 7 ^{ème} Adjoint	X			X		
Délibération N°51/2024/CTE <i>Approuvant l'opération « Acquisition d'un camion BOM de 16m3 de type 4x2 »</i> <i>Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux</i>		METUA Pierrot, 8 ^{ème} Adjoint		X				
		SIE Mario, 9 ^{ème} Adjoint	X			X		
		OMAR Béatrice, Conseillère Municipale		X	Bruno LUCAS	X		
		HAAN Tepora, Conseillère Municipale		X				
		WINCHESTER Sandra, Conseillère Municipale	X			X		
		LUCAS Bruno, Conseiller Municipal	X			X		
		CASTANET Rosa, Conseillère Municipale	X			X		
		TEUPOOTAHITI Velma, Conseillère Municipale	X			X		
		DOMINGO Mapuna, Conseillère Municipale	X			X		
		PAPAUURA Gervais, Conseiller Municipal	X			X		
		AMARU Vanina, Conseillère Municipale	X			X		
		ROIRO Jimmy, Conseiller Municipal		X	Sandra WINCHESTER	X		
		PATER Marcel, Conseiller Municipal	X			X		
		HAMBLIN Ueva, Maire-Délégué de Tautira		X				
		MARERE Séverine, Conseillère Municipale		X	Patricia LENOIR	X		
		LUCAS Béatrice, Conseillère Municipale	X			X		
		CHUNG SAO Willy, Maire-Délégué d'Afaahiti		X				
		TEURU Séverine, Conseillère Municipale		X				
		TEKURIO Moroni, Maire-Délégué de Faaone		X	Béatrice LUCAS	X		
		TETUAITEROI Pauline, Conseillère Municipale	X			X		
		RICHMOND Stanly, Conseiller Municipal	X			X		
		GANIVET Antoine, Conseiller Municipal	X			X		
		MAAMAATUAIAHUTAPU Keitapu, Conseiller Municipal		X	Saindy HIRIGA	X		
	ATANI Hérold, Maire-Délégué de Pueu	X			X			
	TAEREA Vehiarii, Conseiller Municipal	X			X			

Formant la majorité des membres en exercice.



**NOTE DE PRESENTATION
N°51/2024/CTE**

OBJET : Approuvant l'opération « Acquisition d'un camion BOM de 16m³ de type 4x2 »



Le service dispose de cinq véhicules dont deux BOM à grande capacité et un BOM de 5m³ et sollicite un complément du parc pour faire face aux pannes fréquentes et à la difficulté de faire face aux impératifs de fonctionnement.

Parc roulant du SPIC déchets :

MARQUE	MODELE	N° IMMAT	MISE EN CIRCULATION
MERCEDEZ BENZ	BOM	203 785 P	21 janvier 2010
MERCEDEZ BENZ	BOM	240 290 P	29 août 2017
RENAULT	CAMIONETTE BENNE	245 654 P	18 mai 2018
MERCEDES BENZ	BOM 5m ³	264 599 P	28 décembre 2020
MAZDA	GRUE	237 209 P	07 février 2017

En effet, le remplacement de pièces est tributaire des délais d'acheminement longs, et ne permettent pas au service de fonctionner de manière optimale. La collecte des déchets se fait donc grâce aux véhicules du service technique (case, camion à benne...) et nécessite la mobilisation de personnels complémentaires (chauffeurs...).

Le constat étant accablant et les risques trop importants le conseil d'exploitation a opté pour une acquisition sur fonds propres d'un BOM de 16m³ en version 4x2.

Il est proposé le plan de financement suivant, avec une prise en charge à 100 % du prix TTC par la commune :

Acquisition d'un camion BOM de 16m³ de type 4x2	
100 % TTC Commune	35 000 000 F CFP
TOTAL Opération 469	35 000 000 F CFP

Cet achat répondra aux règles de la commande publique et se fera par voie d'appels d'offres ouvert avec une réception escomptée pour l'exercice en cours.

Tel est le projet de délibération qui vous est proposé.



DELIBERATION N°51/2024/CTE du 01/08/2024

Approuvant l'opération «Acquisition d'un camion BOM de 16m³ de type 4x2»

- Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée par la loi organique n° 2007-223 du 21 février 2007 puis par la loi organique n° 2007-1719 du 07 décembre 2007 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu la loi organique n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie Française, ayant été modifiée par la loi organique n° 2007-223 du 21 février 2007 puis par la loi organique n°2007-1719 du 7 décembre 2007 ;
- Vu la loi n° 71/1028 du 21 décembre 1971 modifiée relative à la création et à l'organisation des communes dans le Territoire de la Polynésie française ;
- Vu l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics et notamment ses articles L 2212-2 et L 2212-4 ;
- Vu le décret n° 72.407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le Territoire de la Polynésie française ;
- Vu l'article 1612-1 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'avis du conseil d'exploitation de la régie des déchets du 30 juillet 2024;
- Vu l'avis de la commission municipale n°1 en charge des affaires financières du 30 juillet 2024;
- Ouï l'exposé du maire ;

Après avoir délibéré en sa séance du 1^{er} août 2024

ADOPTE

Article 1^{er} : L'opération « Acquisition d'un camion BOM 16m³ en version 4x2 » est approuvée comme suit :

Budget	Programme	Libellé opération	Montant en FCFP TTC
Principal	2024-2025	Acquisition d'un camion BOM de 16m ³ de type 4x2	35 000 000
Total			35 000 000

Article 2 : Son plan de financement est le suivant :

Acquisition d'un camion BOM de 16m³ de type 4x2	
100 % TTC Commune	35 000 000 F CFP
TOTAL Opération 469	35 000 000 F CFP

Article 3 : Le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision, dans un délai de (2) deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. La juridiction administrative compétente peut être aussi saisie par l'application de Télé-recours citoyens accessibles depuis le site www.telerecours.fr.

Article 4 : La présente délibération est prise pour servir et valoir ce que de droit. Elle est transmise au chef de la subdivision administrative des Îles du Vent.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme au registre des délibérations.

 Le Maire
Anthony JAMET

Le Maire de la commune de Tairapu-Est, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte transmis au haut-commissaire de la République en Polynésie française le 05 AOUT 2024

N° TAHITI :031856 - RCS N° 323 B
 192 Avenue Georges Clemenceau Papeete
 B.P. 1619 - 98713 PAPEETE
 TEL.: (689) 40504100
 FAX.: (689) 40420756
 @mail : dircomvi@tahitiauto.pf

Code client 00035

PAYABLE SUR :
 Banque de Polynésie : 12149-06730-00252201017-78
 Banque de Tahiti : 12239-00001-30616201000-79
 Banque Socredo : 17469-00001-52881500037-16

COMMUNE DE TAIARAPU-EST

MAIRIE DE TARAVALO
 BP.8105
 98719 AFAAHITI TARAVALO

N° TAHITI: 007377

Télocopie : 40547800-JULIO
 Email : mairie-taravao@mail.pf

DEVIS

NUMERO	DATE	REFERENCE	Facturé par
PI13906	22/07/24	BOM 16 M3	Représentant Mickaël HABERSTROH

Référence	Désignation	Qté	Px unitaire	Remise	Montant HT	*
ATEGO_1523	CAMION MERCEDES ATEGO 1523K 4X2 BOM IRIDE 16 M3	1	28 000 000		28 000 000	2
TMC_	TAXE DE MISE EN CIRCULATION	1	3 080 000		3 080 000	6
TERV_CAM	TAXE ENVIRONNEMENT CAM/REM/SREM/VASP/TRA/MATP	1	70 000		70 000	6

Code	Base	Taux	Montant
2	28 000 000	16,00%	4 480 000
6	3 150 000	0,00%	0
Total			4 480 000

Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
31 150 000	0	35 630 000	0	35 630 000

Signature du client précédé de la mention "BON POUR ACCORD"

Arrêté le présent devis à la somme de :
 Trente cinq millions six cent trente mille Francs.

MERCI DE VOTRE FIDELITE , En votre aimable règlement à l'ordre de TAHITI AUTOMOBILES